

RESIDUAL TOTAL MAGNETIC FIELD COMPOSANTE RÉSIDUELLE DU CHAMP MAGNÉTIQUE TOTAL

JENNINGS RIVER AEROMAGNETIC SURVEY, BRITISH COLUMBIA
LEVÉ AÉROMAGNÉTIQUE RIVIÈRE JENNINGS, COLOMBIE-BRÉTANNIQUE

TAHOOTS CREEK 104 O/06
BRITISH COLUMBIA COLOMBIE-BRÉTANNIQUE

Scale 1: 50 000 - Échelle 1/50 000

kilometres 1 0 1 2 3 4 kilomètres

Universal Transverse Mercator Projection
NAD83/UTM zone 6W
Projection transversale universelle de Mercator
Système de référence géodésique nord-américain, 1983
©Her Majesty the Queen in Right of Canada 2007

Digital topographic data provided by Geomatics Canada, Natural Resources Canada
Données topographiques numériques de Geomatics Canada, Ressources naturelles Canada



Auteurs: Dumont, R., Potvin, J. et Kiss, F.
L'acquisition, la compilation des données ainsi que la production des cartes furent effectuées par Goldak Airborne Surveys, Saskatoon, Saskatchewan.
La gestion et la supervision du projet furent effectuées par la Commission géologique du Canada, Ottawa, Ontario.

OPEN FILE DOSSIER PUBLIC	5356
Geological Survey of Canada Commission géologique du Canada	2007

Recommended citation:
Dumont, R., Potvin, J. et Kiss, F.
2007. Composante résiduelle du champ magnétique total, Levé aéromagnétique Rivière Jennings, Colombie-Britannique, Tahoots Creek (NTS 104 O/06), British Columbia; Geological Survey of Canada, Open File 5356; Geoscience British Columbia Map 2007-1-06, échelle 1:50 000.

Notation bibliographique conseillée:
Dumont, R., Potvin, J. et Kiss, F.
2007. Composante résiduelle du champ magnétique total, Levé aéromagnétique Rivière Jennings, Colombie-Britannique, Tahoots Creek (NTS 104 O/06), British Columbia; Commission géologique du Canada, Dossier public 5356; Geoscience British Columbia Map 2007-1-06, échelle 1:50 000.

Residual Total Magnetic Field
This map of the residual total magnetic field was compiled from data acquired during an aeromagnetic survey carried out by Goldak Airborne Surveys during the period April 21 to June 22, 2006. The data were recorded using a split-beam cesium vapour magnetometer (sensitivity = 0.005 nT) mounted in the tail boom of a Piper Navajo aircraft. The nominal traverse and control line spacings were, respectively, 500 m and 2 000 m, and the aircraft flew at a nominal terrain clearance of 150 m. Traverse lines were oriented N 45° E with orthogonal control lines. The flight path was recovered following post-flight differential corrections to the raw data. Post-flight differential corrections were made using a vertically levelled video camera. The survey was flown on a pre-determined flight surface to minimize differences in magnetic values at the intersections of control and traverse lines. These differences were computer-analysed to obtain a mutually levelled set of flight-line magnetic data. The levelled values were then interpolated to a 100 m grid. The International Geomagnetic Reference Field (IGRF) defines an altitude of 1850 m for the year 2006.37 was then removed. Removal of the IGRF, representing the magnetic field of the Earth's core, produces a residual component related essentially to magnetizations within the Earth's crust. Digital versions of this map, corresponding digital profile and gridded data, and data tables are available online at the Canadian Geoscience Data Repository for Aeromagnetic Data at <http://gdr.nrcan.gc.ca>. The same products are also available, for a fee, from the Geological Data Centre, Geological Survey of Canada, 615 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E9. Telephone: (613) 995-5326, email: infogdc@ggc.nrcan.gc.ca.

Composante résiduelle du champ magnétique total

Cette carte de la composante résiduelle du champ magnétique total a été compilée à partir de données acquises lors d'un levé aéromagnétique exécuté par la société Goldak Airborne Surveys pendant la période du 21 avril au 22 juin 2006. Les données ont été recueillies au moyen d'un magnétomètre à vapeur de cézium à double briseau (sensibilité = 0,005 nT) installé dans la queue d'un avion de transport de la compagnie Piper. L'écartement nominal des lignes de vol était de 500 m et celui des lignes de contrôle, de 2 000 m. L'avion volait à une hauteur nominale au dessus du sol de 150 m. Les lignes de vol étaient orientées N 45° E, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire a été restituée par l'application après le vol de corrections différentielles aux données brutes du système GPS et par inspection d'images du sol enregistrées au moyen d'une caméra vidéo installée à la verticale. Le levé a été effectué suivant une surface de vol pré-déterminée afin de minimiser les différences des valeurs du champ magnétique aux intersections des intersections des lignes de contrôle et des lignes de vol. Ces différences ont été analysées pour obtenir un ensemble de données nivelées du champ magnétique le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à maille de 100 m. Le champ géomagnétique international de référence (IGRF) défini à une altitude de 1850 m pour l'année 2006.37 a été soustrait. La soustraction de l'IGRF, qui représente le champ magnétique du noyau terrestre, fournit une composante résiduelle essentiellement reliée à l'amination de la croûte terrestre.

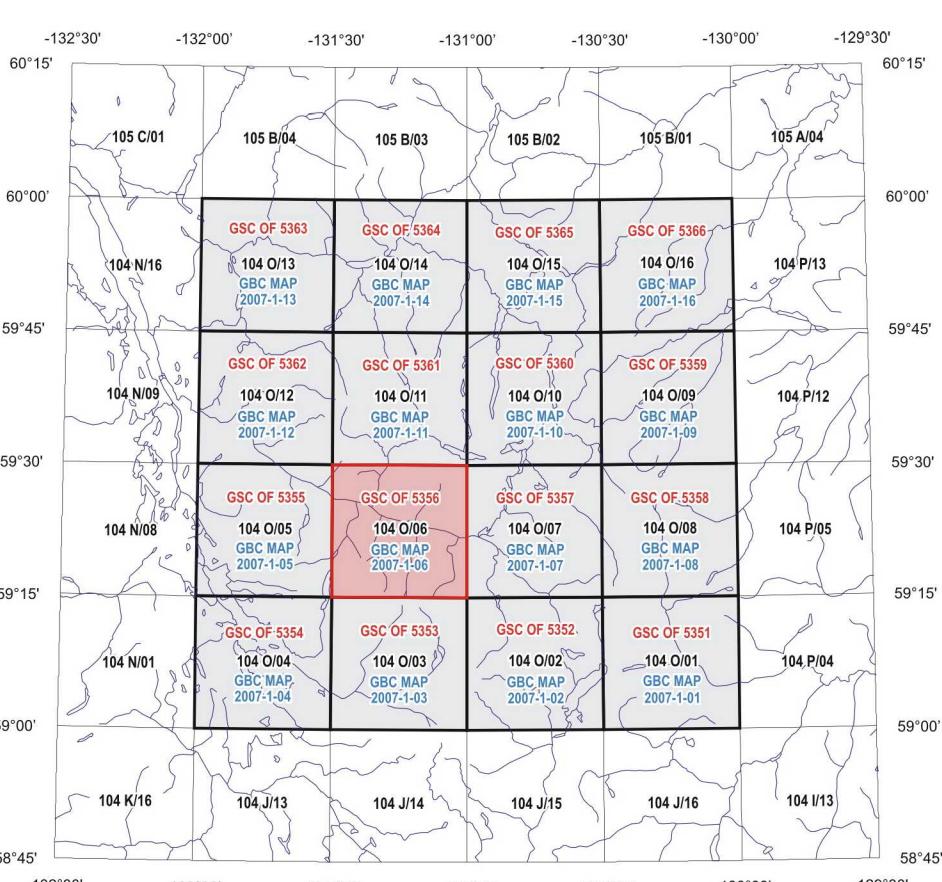
On peut obtenir gratuitement cette section de la carte en consultant l'entrée Web <http://ledg.mcan.gc.ca>, des versions numériques de cette carte, des données numériques correspondantes en format «profil» et en format «mailles» ainsi que des données similaires issues des levés aéromagnétiques adjacents. On peut se procurer les mêmes produits, moyennant des frais, en s'adressant au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 615, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E9. Téléphone : 613-995-5326; courriel : infogdc@ggc.nrcan.gc.ca.

This aeromagnetic survey and the production of this map were funded by Geoscience BC (Contribution Number GBC018). This map was produced as part of the Cordilleran Energy and Minerals Project and is a contribution to the Northern Resources Program of the Earth Sciences Sector.

Ce levé aéromagnétique et la production de cette carte ont été financés par Geoscience BC (numéro de contribution GBC018). Cette carte a été produite dans le cadre du Projet sur les ressources énergétiques et minérales de la Cordilleure et contribue au programme de la mise en valeur des ressources du Nord du Secteur des sciences de la Terre.

ISOMAGNETIC LINES	LIGNES ISOMAGNÉTIQUES
500 nT	500 nT
100 nT	100 nT
20 nT	20 nT
5 nT	5 nT
Magnetic depression	Dépression magnétique

PLANIMETRIC SYMBOLS	SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES
Topographic contour	Curbe de niveau
Railway	Chemin de fer
Drainage	Drainage
Road	Chemin
Limited use road	Chemin d'accès limité
Power line	Ligne de haute tension
Esker	Esker
Building	Bâtiment
Flight line	Ligne de vol



JENNINGS RIVER AEROMAGNETIC SURVEY BRITISH COLUMBIA

LEVÉ AÉROMAGNÉTIQUE RIVIÈRE JENNINGS COLOMBIE-BRÉTANNIQUE

MAP	2007-1-06
Geoscience BRITISH COLUMBIA	2007

Recommended citation:
Dumont, R., Potvin, J. et Kiss, F.
2007. Composante résiduelle du champ magnétique total, Levé aéromagnétique Rivière Jennings, Colombie-Britannique, Tahoots Creek (NTS 104 O/06), British Columbia; Geological Survey of Canada, Open File 5356; Geoscience British Columbia Map 2007-1-06, échelle 1:50 000.

Notation bibliographique conseillée:
Dumont, R., Potvin, J. et Kiss, F.
2007. Composante résiduelle du champ magnétique total, Levé aéromagnétique Rivière Jennings, Colombie-Britannique, Tahoots Creek (NTS 104 O/06), British Columbia; Commission géologique du Canada, Dossier public 5356; Geoscience British Columbia Map 2007-1-06, échelle 1:50 000.